

1. Identification du produit et de l'entreprise

- **Nom du produit** : Anneau déco de printemps Métal Blanc Sur socle Ø20cm H32cm
 - **Fabricant/Importateur** : IGB-Gruppe GmbH
 - **Adresse** : DE 45894 Gelsenkirchen , Erlestraße 95
 - **Contact** : info@igb-gruppe.de
-

2. Description du produit

- **Utilisation prévue** : Objets de décoration pour le printemps, notamment décorations de table, cintres, figurines, compositions et matériel floristique.
 - **Composition du matériau** :
 - **Matériaux** : bois, plastique, céramique, métal, textiles, verre, polystyrène ou matériaux naturels.
 - **Surfaces** : Peintes, imprimées, enduites ou pailletées.
 - **Additifs** : Peintures, adhésifs, enduits ou éléments décoratifs tels que rubans, plumes ou fleurs artificielles.
-

3. Dangers potentiels

- **Risque d'incendie** : Les matériaux décoratifs tels que le bois, les textiles et le polystyrène sont hautement inflammables.
 - **Risque d'étouffement** : les petites pièces ou éléments décoratifs peuvent être avalés par les enfants ou les animaux domestiques.
 - **Coupures** : Les arêtes vives des éléments en verre, en métal ou en céramique peuvent provoquer des blessures.
 - **Génération de poussière** : Les matériaux naturels ou les éléments décoratifs tels que les paillettes et les plumes peuvent libérer des particules de poussière qui irritent les voies respiratoires.
 - **Exposition aux produits chimiques** : Les peintures, adhésifs et revêtements peuvent provoquer des irritations s'ils entrent en contact direct avec la peau.
-

4. Consignes de sécurité

4.1 Consignes générales de sécurité

- **Tenir à l'écart des enfants et des animaux domestiques, en particulier des petites pièces ou éléments pouvant être avalés.**
- **Tenir à l'écart des flammes nues et des sources d'inflammation.**
- **Évitez la formation de poussière et utilisez-le dans des zones bien ventilées.**
- **Utilisez des gants de protection si vous avez la peau sensible.**

4.2 Remarques sur l'utilisation

1. Utilisez les objets décoratifs uniquement aux fins décoratives auxquelles ils sont destinés.
2. Assurez-vous qu'il est bien fixé pour éviter toute chute.
3. Soyez conscient du risque de casse lors de l'utilisation du verre ou de la céramique et manipulez-les avec précaution.
4. N'inhaliez pas de paillettes ou de particules de poussière, nettoyez régulièrement la surface.
5. Protégez la décoration de l'humidité, sauf si elle est adaptée à un usage extérieur.

4.3 Instructions de stockage

- Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière pour éviter tout dommage matériel et décoloration.
 - Emballez soigneusement les objets fragiles et rangez-les à l'abri des chocs.
 - Tenir à l'écart des flammes nues et des sources de chaleur.
-

5. Premiers secours

- **En cas de coupures provoquées par des arêtes vives** : nettoyer et désinfecter la plaie et consulter un médecin si nécessaire.
 - **Si la peau est irritée par des peintures ou des revêtements** : Nettoyer soigneusement avec de l'eau et du savon.
 - **En cas d'irritation des yeux due à la poussière ou aux paillettes** : Rincer soigneusement les yeux à l'eau claire et consulter un médecin.
 - **En cas d'ingestion de petites pièces** : Ne pas donner à manger ni à boire et consulter immédiatement un médecin.
 - **Si vous inhalez des poussières ou des particules** : Donnez de l'air frais et consultez un médecin si vous présentez des symptômes.
-

6. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Agents extincteurs appropriés** : CO₂, mousse, poudre, eau.
 - **Mesures spéciales** : Porter une protection respiratoire car des fumées toxiques peuvent être produites lors de la combustion de matériaux enduits.
-

7. Stockage et transport

- **Stockage**:
 - Conserver dans un endroit frais, sec et sans poussière.
 - Emballez les matériaux fragiles afin qu'ils soient protégés des chocs.
 - **Transport**:
 - Empilez les produits en toute sécurité et protégez-les des chocs et de l'humidité.
-

8. Instructions d'élimination

- **Élimination en fonction du matériau** :
 - Bois et matériaux naturels : compostage ou déchets résiduels.
 - Pièces en plastique : Recyclage ou déchets résiduels selon la réglementation locale.
 - Éléments en verre ou en céramique : verre usagé ou déchets résiduels.
 - Matériaux enduits ou combinés : Éliminer avec les déchets résiduels.
 - Recyclez les matériaux d'emballage conformément aux réglementations locales.
-

9. Informations supplémentaires

- Pour plus de détails sur une utilisation en toute sécurité, consultez les instructions sur l'emballage du produit.
- Des questions ? Contactez-nous à info@igb-gruppe.de.